

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 26 juin 2013

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Préavis 11-2013 Services de défense incendie et secours (SDIS) - Fusion du SDIS Porte de Lavaux et du SDIS La Paudèze sous la dénomination SDIS Ouest-Lavaux

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 11-2013 du 8 mai 2013,
- vu le préavis de la Commission des finances,
- vu le rapport de la commission des affaires régionales et intercommunales,

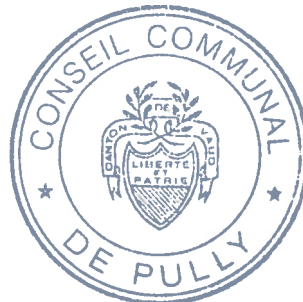
décide

1. d'accepter la convention, le règlement (et son annexe) du « SDIS Ouest-Lavaux et d'y adhérer ;
2. d'en fixer l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
La présidente



Muriel THALMANN



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 27 juin 2013